Allocations familiales : lorsque les femmes sont ignorées dans les négociations sur la réforme de l'Etat...

Les mouvements de femmes et les organisations féministes ne se sont guère exprimés jusqu'à présent au cours des débats sur la réforme des structures de l'Etat.

Elles ont amèrement constaté que les 12 grands principes destinés à encadrer la réforme de la loi de financement et approuvés par les 7 partenaires à la fin du mois d'août 2010 ne contenaient aucune référence à l'égalité de traitement entre hommes et femmes, principe pourtant garanti par des législations nationales, européennes et internationales.

Or, une des premières dispositions qui semble faire consensus entre les 7 partenaires concerne le transfert des Allocations familiales du système de la sécurité sociale fédéral vers les entités fédérées.

Et, chacun le sait, la grande majorité des allocataires sont des femmes (les mères des enfants bénéficiaires). Il s'agirait d'un transfert de plus de 4 Milliards d'€ pour le seul régime des salariés. Les allocations familiales devraient permettre à celui des parents (la mère dans la grande majorité des cas) qui assume effectivement la charge des enfants de couvrir partiellement le coût de cette éducation.

Depuis de nombreuses années, les organisations de femmes ont porté des revendications nombreuses et argumentées notamment en matière de relèvement des montants de base des allocations familiales. Les discussions sur le transfert de cette branche de la sécurité sociale aux entités fédérées semblent ignorer complètement cette revendication, et même plus inquiétant, le risque de voir stagner toute politique de revalorisation des allocations familiales ou de voir utiliser l'enveloppe ainsi transférée pour mener d'autres politiques familiales (création de places d'accueil de l'enfance par exemple) pour lesquelles nous demandons par ailleurs depuis longtemps, un financement aux responsables politiques des entités concernées.

Lire la suite...